

Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

Le 3 avril 2024

Destinataires

Monsieur Stéphane Sejourné, ministre des Affaires étrangères, Monsieur Franck Riester, ministre délégué aux français établis hors de France, Copies

Madame Claudia Scherer-Effosse,

Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en Espagne, Madame Hélène Conway, Vice-Présidente de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Sénatrice représentant les Français hors de France, Madame Samantha Cazebonne, Sénatrice représentant des Français établis hors de France, Monsieur Yan Chantrel, Vice-Président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, sénateur représentant des Français établis hors de France, Monsieur Jean-Michel Casa, Son excellence l'Ambassadeur de France en Espagne, Monsieur Eric Tallon, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Monsieur Max Vasseur, chef de secteur Maghreb et Europe du Sud à l'AEFE,

Soutien aux familles des Établissements MLF d'Espagne

Monsieur le Ministre, Monsieur le Ministre délégué,

Nous donnons suite aux évolutions qui entourent les augmentations des frais de scolarité, qui ont frappé, une nouvelle fois, les établissements MLF d'Espagne.

Rappelons que ces augmentations ont été réalisées sans dialogue préalable et que, si certaines ont, depuis été modérées, elles restent importantes.

Rappelons aussi que les familles ont découvert, à cette occasion, la situation d'extrême difficulté financière dans laquelle se trouve la MLF.

Les familles se sont mobilisées... mobilisées, pour comprendre la situation de la MLF qu'on leur présente aujourd'hui sans signe avant-coureur, pour défendre leurs établissements, et enfin mobilisées, comme nous le craignions, pour organiser le changement d'école de leurs enfants, mouvements propices à augmenter les difficultés financières de ces établissements.

Si, toutes soulignent leur attachement à l'éducation à la française, quelle que soit leur origine, elles indiquent ne pas pouvoir consentir à un effort disproportionné par rapport à l'évolution de leur propre niveau de vie ni projeter une scolarité au long cours pour leurs enfants dans de telles incertitudes :

>une incertitude quant à la viabilité de leur école, voire de la viabilité du réseau MLF en Espagne,



Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

>une incertitude quant au maintien de la qualité pédagogique dans un tel contexte de difficulté financière de la MLF,

>une incertitude quant à la trajectoire des frais de scolarité et donc sans savoir s'ils seront soutenables à moyen terme pour leurs familles.

D'ailleurs, les propos tenus selon lesquels les frais de scolarité ne devraient pas plus augmenter si les effectifs se maintiennent ne peuvent pas être bien accueillis dans ce contexte. Qu'elles décident de désinscrire leurs enfants de ces établissements ou ne pas les y inscrire. la rupture de confiance dû à ces brutales augmentations, réalisées sans concertation préalable, ne saurait être imputée aux familles.

Même si Samantha Cazebonne nous a bien transmis la lettre par laquelle vous affirmez qu'aucune école de la MLF en Espagne ne sera fermée, la rupture de confiance est forte et à la hauteur de la brutalité de l'annonce de ces augmentations.

La FAPALFE, notre réseau de la FAPEE Zone ibérique, et en premier chef, les APE des établissements MLF d'Espagne ont appelé de leurs vœux, en vain à ce jour, la MLF à rendre plus publique son « plan stratégique » ainsi qu'elle l'a appelé dans le courrier qu'elle a nous adressé le 28 février dernier.

Ce même jour, la FAPALFE a soutenu la demande d'un audit qu'a formulé Stéphane Vojetta, député représentant les Français établis hors de France de la 5^{ième} circonscription, à la suite de notre saisine, ce d'autant plus que la MLF contribue à une mission de service publique pour lequel elle reçoit 14 millions d'euros de la part de l'État français (hors aide direct de l'État à ses élèves boursiers).

Nous souscrivons aujourd'hui en toute point à la résolution n°3/2024 qu'à adopter le 21 mars dernier l'Assemblée des Français de l'étranger.

Les familles souhaitent retrouver les conditions d'un dialogue qui ne pourra s'établir que dans le cadre d'un climat serein nous amenant à demander un moratoire sur ces augmentations tant que l'audit par un tiers n'aura pu livrer un diagnostic précis et transparent et que le plan stratégique de la MLF n'aura pas été rendu public.

Nous vous renouvelons notre demande de soutien aux établissements du réseau MLF d'Espagne afin que les familles soient confiantes, non seulement dans la survie de leur établissement, mais aussi dans l'assurance d'une égale qualité pédagogique – qui ne pourra se faire que dans une réassurance des personnels dans leurs conditions de travail- et dans le cadre d'une trajectoire de frais scolarité prévisibles et soutenables.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre et Monsieur le Ministre délégué, mes salutations les plus cordiales.

Pour la FAPALFE, Hélène Monard Leroy, Présidente